

## COMMUNE D'ENTREMONT-LE-VIEUX

### Avis de concession

#### Convention de délégation de service public pour l'exploitation de l'auberge des Entremonts

Directive 2014/23/UE

#### I) POUVOIR ADJUDICATEUR

Commune d'ENTREMONT-LE-VIEUX

Epernay

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

FRANCE

Mail : [mairie@entremont-le-vieux.com](mailto:mairie@entremont-le-vieux.com)

Téléphone : 04 79 65 82 48

Profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Code NUTS : FRK 27 SAVOIE

#### II) PROCEDURE

Consultation organisée conformément aux articles R.3121-5 et R.3126-1 du Code de la Commande Publique relatifs aux contrats de concession inférieurs au seuil européen (5 350 000 €HT).

Les candidats sont informés du caractère « ouvert » de la procédure (remise en même temps des éléments de candidature et d'offre).

#### III) COMMUNICATION

L'ensemble des échanges entre la commune et les candidats se feront via le profil acheteur de la commune (accès aux documents de la consultation, questions, convocations, négociations, ...) à l'adresse suivante : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

#### IV) OBJET DE LA CONCESSION

##### Intitulé

Délégation de service public pour l'exploitation de l'Auberge des Entremonts à Entremont-Le-Vieux (restauration, bar) dans le cadre d'une convention de délégation de service public de type affermage, aux risques et périls du délégataire, conformément à l'article L.1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales et au cahier des charges de la consultation.

##### Code CPV principal

55300000-3 - Services de restaurant et services de personnel en salle

55400000-4 - Services de débits de boissons

55410000-7 – Services de gestion de bars

##### Durée de la concession

Entre 7 et 9 ans en fonction de la durée nécessaire d'amortissement des investissements.

#### V) CONDITIONS DE PARTICIPATION ET DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURES ET D'OFFRES

Se référer au Règlement de la consultation.

#### VI) CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

La concession sera attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents de la consultation.

#### VII) DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Date limite : 24/07/2023 à 12 heures

#### VIII) INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Grenoble

2, Place de Verdun

38000 GRENOBLE

France

Téléphone : 04 76 42 90 00

Courriel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

Fax : 04 76 42 22 69 ou 04 76 51 89 44